



FISCALITE DES DIRIGEANTS ET DE L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

PUBLIC

Chef d'entreprise

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes notions comptable et fiscale

OBJECTIF

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Réaliser une étude comparée des différents régimes fiscaux des entreprises et de leurs dirigeants. Conseiller les dirigeants en matière de revenus professionnels.

Optimiser la fiscalité des différents produits de placements (dans l'entreprise et hors de l'entreprise)

DUREE

30 heures, 5 jours

Remise d'une attestation de formation.

LIEU DE FORMATION

Voir convention.

SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

DATE

Voir convention.

NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 12

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Mise en évidence des critères de choix par le dialogue avec le groupe
- Présentation d'exemples pratiques
- Remise d'une documentation synthétique

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

DESCRIPTION

Jour 1

- Présentation des régimes fiscaux applicables aux revenus de l'activité du dirigeant
- Rappel des différents cas de mise en cause de la responsabilité fiscale des dirigeants

Jour 2

- Présentation des règles de déduction des frais professionnels et d'évaluation des avantages en nature
- Présentation des dispositions concernant les entreprises nouvelles implantées dans les zones de re-dynamisation urbaine et des entreprises implantées dans les zones franches

Jour 3

- Présentation des avantages fiscaux résultant de certaines décisions du dirigeant dans son entreprise
- Présentation des opportunités fiscales en matière d'épargne

Jour 4

- Approche du problème de la transmission de l'entreprise

Jour 5

- Approche de l'aspect international de la fiscalité des dirigeants

SAS WS CONSEILS

SIRET 894 117 589 00024 – TVA intracommunautaire FR42 894 117 589
Organisme de Formation N° 11922415392
22, rue Madeleine Michelis – 92 200 Neuilly-sur seine - Tél : 01 87 44 28 29